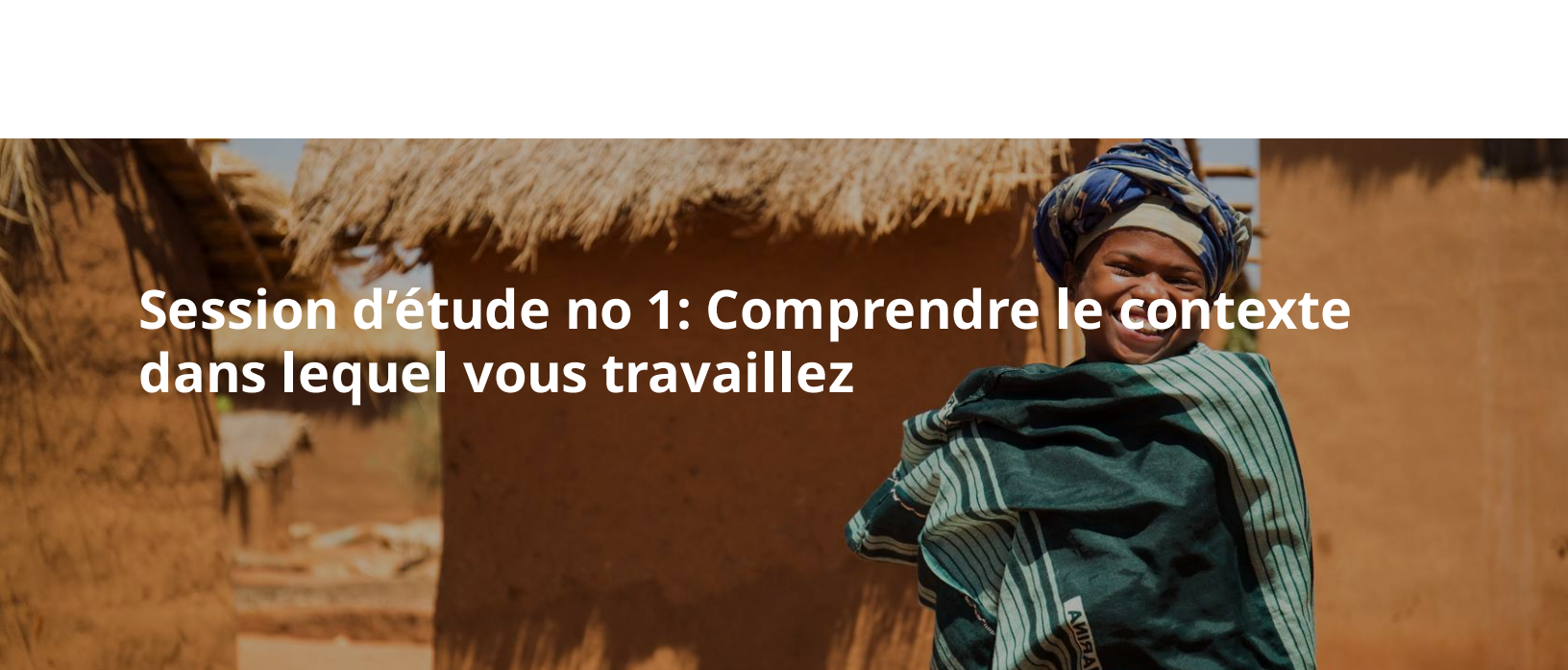




Session d'étude no 1: Comprendre le contexte dans lequel vous travaillez

[Retournez à la page principale de la formation](#)



Session d'étude no 1: Comprendre le contexte dans lequel vous travaillez

Session d'étude no 1: Comprendre le contexte dans lequel vous travaillez

Introduction

Les programmes d'assainissement rural à grande échelle ont pour vocation d'améliorer les services et les comportements en vue de produire de meilleurs résultats en matière d'hygiène et d'assainissement, de renforcer la santé publique, et de générer d'autres avantages, comme une amélioration de la sécurité, de l'intimité, du bien-être, du confort, de la sécurité ainsi que des bénéfices économiques.

La concrétisation de ces différents objectifs dépendra de nombreux facteurs, dont l'un des plus importants est une connaissance approfondie de la situation concernée. Pour concevoir un nouveau programme ou évaluer un programme existant, la première chose à faire est d'étudier (peut-être à nouveau) le contexte en récoltant ou en analysant les informations sur lesquelles le programme reposera.

Cette session d'étude met en évidence différents types de données quantitatives et qualitatives que vous devrez rassembler ou analyser pour pouvoir mener à bien des programmes à grande échelle. Les questions transversales de l'équité et de l'inclusion, de l'égalité des sexes et de l'appui à la durabilité devant faire partie intégrante des démarches et décisions liées à la programmation seront également abordées.

Résultats d'apprentissage de la Session d'étude no 1

À l'issue de cette session, vous devriez être capable

- 1.1** De décrire les données et informations que vous devrez rassembler et analyser afin d'orienter vos activités de programmation ;

1.2 D'expliquer les raisons pour lesquelles il convient d'examiner ces informations au cours de la programmation.

CONTINUER

1.1 Que devez-vous savoir ?

Les informations nécessaires pour comprendre le contexte dans lequel le programme sera mis en œuvre s'articulent autour de quatre éléments principaux, dont le premier est l'**analyse de la situation**, qui consiste à recueillir et à analyser des données quantitatives. Vous commencerez par étudier la « situation » à l'échelle nationale (ou éventuellement infranationale), puis vous vous intéresserez à la situation au niveau local (c'est l'objet de la session d'étude n° 3).

La deuxième étape consiste à faire le point sur les **enseignements tirés**, c'est-à-dire à analyser les programmes mis en œuvre précédemment dans le pays où vous travaillez afin de dégager les facteurs favorables et les obstacles ayant conduit à leur réussite ou potentiel échec.

Le troisième élément a trait à l'évaluation de « l'environnement favorable ». L'**environnement favorable** désigne l'ensemble de conditions qui favorisent l'efficacité, le passage à l'échelle, la durabilité et l'équité des programmes d'assainissement rural. Un environnement favorable fragile peut influencer les choix et les plans réalisés dans le cadre du programme.

Lors de l'évaluation de ces conditions favorables, il est important de déterminer si les ressources nécessaires à la mise en œuvre du programme seront disponibles : l'**évaluation des capacités** est donc une quatrième étape préliminaire essentielle. Ces quatre étapes sont décrites de façon plus détaillée dans les sections suivantes.

La collecte de ces données a plusieurs objectifs. Elles constitueront les bases de la conception et de la planification du programme qui vous aideront à sélectionner, à hiérarchiser et à exploiter au mieux les ressources. Elles vous permettront également de recenser les possibilités susceptibles de s'offrir à vous,

notamment en matière de collaboration, et de mettre en évidence les éventuels défis et obstacles qui risquent de ralentir vos progrès et auxquels il pourrait être nécessaire de consacrer des ressources supplémentaires. Grâce au recensement en amont de ces difficultés, vous serez en mesure d'anticiper et de rechercher des solutions. Attention tout de même à ne pas oublier que l'on ne peut pas et que l'on ne doit pas tout planifier. Veillez à garder l'esprit ouvert et à adopter une démarche flexible que vous pourrez adapter au fil du temps selon l'évolution possible de la situation.

CONTINUER

1.2 Analyse de la situation

L'analyse de la situation passe par la collecte des données secondaires existantes. Les recensements et rapports statistiques nationaux, les enquêtes à grande échelle auprès des ménages, les rapports des systèmes d'information de gestion sur le secteur et les évaluations de programme sont autant de sources potentielles d'informations. (Vous trouverez des liens vers certaines sources qui publient des données à l'échelle nationale dans la rubrique *Lectures complémentaires*.)

L'analyse de la situation doit au moins porter sur les domaines suivants :

- assainissement et hygiène
- approvisionnement en eau
- santé et nutrition
- pauvreté
- genre et groupes vulnérables.

Si aucune donnée secondaire sur les variables principales n'est disponible, vous devrez peut-être chercher des **données indirectes** ou envisager de mener des **recherches formatives** en recueillant des données

primaires.

1.2.1 Assainissement et hygiène

L'analyse initiale devrait comprendre un examen des données disponibles sur:

- les niveaux de défécation à l'air libre ;
- l'accès aux installations
 - **d'assainissement non améliorées** et leur utilisation ;
 - **d'assainissement partagées** et leur utilisation (**assainissement limité**) ;
 - **d'assainissement améliorées** et leur utilisation (**assainissement basique**) ;
- l'accès aux services **d'assainissement gérés en toute sécurité** et leur utilisation ;
- le nombre de communautés certifiées sans défécation à l'air libre ;
- l'accès à des installations pour se laver les mains avec du savon et de l'eau et leur utilisation ;
- la salubrité du milieu (gestion des déchets solides et liquides, gestion des excréments animaux, hygiène alimentaire, lutte antivectorielle).

La figure 1.1 présente un exemple de données sur l'assainissement des ménages disponibles au niveau national. Des données similaires sur le niveau infranational (régions, provinces ou districts) peuvent être nécessaires. Lors de la conception d'un programme, il convient d'envisager de cibler en priorité les zones où l'accès à l'hygiène et à l'assainissement est limité, où les taux de défécation à l'air libre sont élevés, ou qui présentent d'autres lacunes en matière d'hygiène et d'assainissement.

L'analyse de la situation devrait également porter sur des informations qualitatives, notamment toute recherche ou autre observation sur l'incidence des pratiques en matière d'hygiène et d'assainissement sur

des facteurs autres que la santé publique, comme la sûreté, la sécurité, le bien-être, la mobilité, la situation économique, l'autonomie, le pouvoir ou les relations entre les sexes.

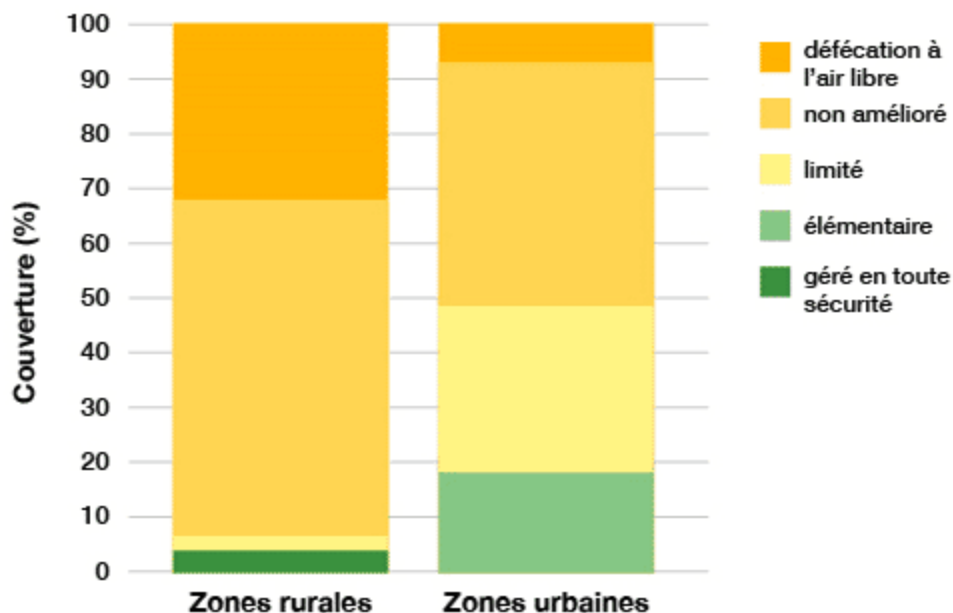


Figure 1.1 Données nationales sur la couverture des services d'assainissement : données sur les ménages éthiopiens pour l'année 2015 provenant de la base de données du JMP (JMP, 2017). Le JMP publie également des données sur les services WASH dans les écoles et les établissements de santé.

1.2.2 Approvisionnement en eau

Un approvisionnement en eau peut être requis pour tirer la chasse d'eau, pour le lavage anal, pour le nettoyage des mains avec du savon et pour d'autres pratiques d'hygiène, mais aussi pour boire, cuisiner et nettoyer. Il est utile de rassembler des données sur les sources d'eau existantes et la distance à parcourir pour y accéder afin d'évaluer la disponibilité de l'eau et l'accès des ménages à celle-ci aux fins susmentionnées. Tout ceci a des conséquences sur les contraintes de temps et les fardeaux physiques qui pèsent sur les personnes qui sont chargées d'aller chercher l'eau, souvent des femmes et des filles. Par ailleurs, le volume d'eau disponible peut influencer sur la quantité de boues de vidange produite et, par conséquent, sur la vitesse à laquelle les systèmes de confinement se remplissent, les techniques de vidange et les quantités de boues à gérer en toute sécurité.

1.2.3 Santé et nutrition

Les problèmes de santé publique et de nutrition dans les zones rurales sont souvent liés à un assainissement insuffisant. Une analyse conjointe des maladies liées à un mauvais assainissement (comme la diarrhée, les helminthes transmises par contact avec le sol, la schistosomiase et le trachome) et des données sur la nutrition en collaboration avec les autorités locales peut mettre en évidence les lacunes en matière d'hygiène et d'assainissement.

Il existe un lien entre la défécation à l'air libre et le manque d'hygiène et les retards de croissance chez les enfants. En plus de la diarrhée, des mesures précises de la dénutrition (rapport âge-taille et autres **données anthropométriques**) peuvent être de bons indicateurs de la santé des enfants. Il convient néanmoins de faire preuve de prudence lors de l'interprétation des données secondaires car l'évaluation précise de ces variables est difficile.

1.2.4 Pauvreté

Les enquêtes nationales à grande échelle peuvent être une source de données sur la pauvreté de revenu (richesse). Il peut y avoir une corrélation entre la pauvreté et d'autres facteurs, comme la gouvernance, les contextes difficiles, la vulnérabilité et la marginalisation. Les zones touchées par la pauvreté devraient être ciblées en priorité par les stratégies publiques de développement, ou au moins prises en compte dans la prise de décisions.

1.2.5 Femmes et groupes défavorisés

La cible des ODD relative à l'assainissement vise une réduction progressive des inégalités en matière d'accès à un assainissement suffisant. Il convient de tenir compte des données ventilées disponibles sur la situation des femmes et des filles en matière d'assainissement et d'hygiène et leur état de santé lors de la sélection de la zone couverte par le programme et de la définition des résultats escomptés. Les informations sur les groupes défavorisés et vulnérables doivent elles aussi être prises en compte.

Ces groupes comprennent notamment les minorités ethniques ou religieuses, les personnes vivant avec un handicap ou une maladie chronique, les populations touchées par un conflit ou une catastrophe (figure 1.2),

les populations reculées et les ménages dirigés par des personnes âgées, des femmes ou des orphelins. L'analyse de ces données devrait conduire au recensement des populations et des groupes pour lesquels la durabilité pose davantage de problèmes en raison des conditions dans lesquelles ils vivent. Elle vous permettra également d'isoler les éventuels facteurs liés à la discrimination ou au préjudice qui influencent les pratiques et les démarches d'assainissement et d'hygiène de ces groupes.



Figure 1.2 Le Népal après le séisme de 2015. Les catastrophes naturelles peuvent avoir des conséquences dévastatrices sur l'accès à l'eau et à l'assainissement, en particulier dans les zones reculées

En l'absence de données ventilées, il vous faudra utiliser des indicateurs indirects ou mener des recherches formatives pour mettre en lumière les éventuelles inégalités en matière d'accès et les différences

d'utilisation en fonction du sexe ou d'autres caractéristiques. Il est également important, si possible, de consulter directement ces groupes défavorisés et vulnérables au cours de la conception du programme.

CONTINUER

1.3 Analyse des enseignements tirés

Durant la phase d'analyse à l'échelle nationale, il convient de consentir des efforts particuliers pour recueillir et évaluer les données probantes et les informations sur ce qui a ou non fonctionné, et les enseignements tirés de ces expériences. Les processus d'examen et les rapports sur les résultats du secteur WASH au niveau national ou les forums d'apprentissage nationaux sont des sources d'informations possibles. Il pourrait aussi vous être utile de chercher des documents de recherche et de conférence ayant été publiés ou d'envisager de mener vous-même des entretiens ou des discussions thématiques de groupe avec des spécialistes du secteur et des membres des communautés ayant participé à des initiatives précédentes (fructueuses ou infructueuses).

Au cours de l'analyse, vous devriez rechercher des données probantes et des informations sur les facteurs qui favorisent ou qui entravent le changement des comportements en matière d'hygiène et d'assainissement. Dans certaines communautés rurales, par exemple, les **normes sociales** peuvent avoir une influence considérable sur ces comportements et faire obstacle au changement.

Il est important de comprendre pourquoi les méthodes employées par le passé n'ont pas fonctionné et de trouver l'origine des problèmes ou des échecs, y compris les causes sous-jacentes telles que les normes sociales. Il est peu probable que les nouvelles approches donnent de meilleurs résultats si les causes des problèmes rencontrés auparavant n'ont pas été examinées ou prises en considération. L'étude de cas n° 1.1 montre comment les enseignements tirés de précédents projets d'**ATPC** ont renforcé les initiatives suivantes.

Étude de cas n° 1.1 Enseignements tirés au sujet de l'ATPC

Plusieurs études de projets d'ATPC ont permis de faire la lumière sur les raisons expliquant les réussites et les échecs. Dans le sud de Madagascar, par exemple, un lien a pu être établi entre l'échec de plusieurs interventions d'ATPC et une norme sociale concernant la défécation à l'air libre. La population locale était en effet convaincue que la terre était sacrée parce que leurs ancêtres y étaient enterrés. Elle considérait donc qu'il était irrespectueux de creuser une fosse pour les excréments et qu'il fallait les laisser sur le sol et non les enfouir dans la terre. Par ailleurs, comme les tombes étaient toujours construites avec du ciment, un matériau coûteux, les habitants jugeaient inacceptable d'utiliser ce même matériau pour construire une installation destinée à la défécation.

Comprendre ces croyances et systèmes de valeurs a permis l'élaboration de nouvelles stratégies susceptibles de surmonter ces obstacles, notamment une instigation institutionnelle à plusieurs niveaux, des ministères vers les échelons inférieurs (figure 1.3), l'adhésion des chefs traditionnels et la participation de plusieurs villages à des déclarations collectives publiques de volonté d'abandonner la défécation à l'air libre lors d'une « foire du caca ». Les nouvelles méthodes ont conduit à la création de 56 000 latrines en 15 mois (Gaya et al., 2015).



Figure 1.3 Instigation des chefs traditionnels et locaux avec les agents de santé communautaires dans le sud de Madagascar

Lors de l'analyse des enseignements tirés, il peut également être utile de rechercher des informations sur les préférences des consommateurs, leur consentement à payer et leurs attentes quant à la couverture des services d'assainissement. Si ces informations ne sont pas disponibles, il vous faudra procéder à des recherches formatives.

S'intéresser aux projets précédents peut présenter d'autres avantages. Les données sur les initiatives fructueuses peuvent en effet vous être précieuses si vous cherchez à convaincre les décideurs de soutenir votre programme, et influencer les plans de passage à l'échelle si les résultats positifs des projets de petite envergure peuvent être exploités en vue de créer un programme à plus grande échelle.

1.4 Évaluation de l'environnement favorable

Il existe plusieurs manières de définir les caractéristiques d'un « environnement favorable ». Sa description varie d'un acteur et d'un document à l'autre selon les systèmes et processus organisationnels. Quoi qu'il en soit, l'objectif de cette évaluation sera de faire l'inventaire des zones où l'appui risque d'être limité ou qui présentent des lacunes susceptibles de causer des problèmes ; vous devez vous assurer que l'environnement est « favorable » et non « défavorable ». Vous devez également chercher des moyens d'améliorer l'efficacité du programme en veillant à garder à l'esprit les impératifs généraux liés à l'échelle, à la durabilité et à l'inclusion.

Il est fondamental d'analyser les évaluations existantes de l'environnement favorable aux niveaux national ou infranational ou à l'échelle des programmes car il est plus judicieux d'exploiter et d'actualiser les travaux précédents que de partir de zéro (même si les initiatives précédentes reposaient sur une structure analytique différente).

La définition de l'environnement favorable proposée par Assainissement et eau potable pour tous (SWA) est aujourd'hui largement utilisée et s'articule autour de cinq grands éléments ou piliers (adapté de SWA, 2016) :

Politiques sectorielles : vous devez avoir pleinement connaissance des politiques et stratégies publiques relatives à l'assainissement et à l'hygiène qui sont susceptibles d'influer sur votre programme pour vous assurer de les prendre en considération.

Dispositions institutionnelles : il s'agit des structures et des mécanismes de coordination des différentes parties prenantes qui interviennent dans l'assainissement, ainsi que de leurs fonctions et responsabilités. Le processus d'évaluation devrait être l'occasion de dresser une liste des ministères, des organisations et des autres institutions concernés avec lesquels vous collaborez ou pourriez collaborer dans le cadre de la mise en œuvre de votre programme. Il vous faudra également comprendre le cadre juridique et réglementaire applicable dans le pays où vous travaillez. L'évaluation

et la connaissance des systèmes de **gouvernance du secteur WASH** vous permettront de mettre en évidence les éventuels points faibles qui risquent de freiner votre progression.

Financement et budget : il faut ici se poser les questions suivantes : quel est le budget consacré à l'assainissement rural aux niveaux national et infranational ? Quelles sont les données financières disponibles qui peuvent contribuer à l'évaluation des coûts et à la planification des dépenses ?

Systèmes de suivi et d'examen : l'évaluation de l'environnement favorable devrait aussi passer par une analyse des dispositifs mis en place pour évaluer les performances du secteur de l'assainissement ainsi que les mécanismes de redevabilité. Quelles sont les procédures de vérification des résultats du programme, et qui en est responsable ?

Évaluation des capacités : au cours de votre évaluation, vous devrez vérifier si les **capacités** de mise en œuvre sont suffisantes pour toutes les composantes du programme. S'il existe des lacunes, il sera peut-être nécessaire de trouver des moyens de les combler par un **renforcement des capacités**. L'évaluation des capacités devrait donc faire une place à l'évaluation des systèmes de formation des formateurs, de détermination des besoins en matière de capacités, de formation de remise à niveau, etc. Vous devrez également vous pencher sur les possibilités de réaliser des économies d'échelle, par exemple en mobilisant un consortium, une institution (ONG, firme de consultance, établissement universitaire, gouvernement) ou les deux pour assurer le renforcement des capacités et la fourniture de services d'appui dans plus d'une zone ou d'un district.

Il est important de s'assurer que les politiques et les modalités institutionnelles adoptées dans le secteur sont encore correctes et actuelles au moment de leur évaluation. Il s'agit d'une étape fondamentale car les processus politiques et les changements de gouvernement conduisent souvent à une réorganisation des modalités institutionnelles, mais la formulation et l'examen des politiques ne sont pas toujours en phase avec ces évolutions. L'étude de cas n° 1.2 sur le Ghana en est une illustration.

Étude de cas n° 1.2 Évolution des politiques et des modalités institutionnelles au Ghana

Le Ghana a mis en place de vastes cadres politiques, institutionnels et juridiques pour relever les défis associés à l'assainissement et à la gestion des déchets, comme la loi no 462 sur l'administration locale

(modifiée et devenue loi no 964 en 2016), la politique sur l'assainissement environnemental de 1999 (modifiée en 2000 et 2010), la stratégie et le plan d'action nationaux sur l'assainissement environnemental (2010), le plan stratégique d'investissement dans l'assainissement environnemental (2012) et le modèle et la stratégie d'assainissement rural (2012).

Lorsque la politique sur l'assainissement environnemental a été actualisée en 2010 (figure 1.4), un effort considérable a été consenti pour définir les fonctions et responsabilités des différents ministères, départements et agences, mais les structures de gouvernance ont depuis évolué. En 2010, le premier ministre en charge de l'assainissement et de la gestion des déchets était le ministre de l'Administration locale et du Développement rural (MALDR).

En 2017, un nouveau ministère de l'Assainissement et des Ressources en eaux a été créé (MARE). Certains départements ont été transférés dans le nouveau ministère, tandis que d'autres unités chargées de l'assainissement aux niveaux local et municipal relèvent toujours du MALDR. Malheureusement, la nouvelle structure ne figure toujours pas dans le document de politique, ce qui entraîne une certaine confusion quant à la reddition de comptes, à la redevabilité et aux modes de travail, et complique fortement les efforts de coordination. Le suivi étant insuffisant, les rapports sur les performances le sont aussi car le MARE n'a aucun rapport direct avec les agents chargés de la mise en œuvre sur le terrain. Par exemple, les agents chargés de la santé de l'environnement rendent des comptes aux assemblées du district qui relèvent du MALDR et non du MARE. Voilà pourquoi il est important d'aller au-delà des politiques existantes pour rechercher des changements plus récents qui n'apparaissent peut-être pas dans les textes connexes.



Figure 1.4 Image de couverture de la politique d'assainissement environnemental du Ghana, 2010

CONTINUER

1.5 Thèmes transversaux

Outre la collecte et l'évaluation de ces nombreux types de données, certains thèmes importants doivent être pris en compte à toutes les étapes de la programmation, et ce, dès le début des activités. Vous devrez les examiner de manière consciente et systématique pour veiller à ne pas les oublier lorsque vous vous intéresserez de près aux détails du programme.

Ces trois thèmes sont :

- équité, inclusion et non-discrimination ;
- égalité des sexes ;
- appui à la durabilité.

1.5.1 Équité, inclusion et non-discrimination

Concrétiser les cibles des ODD relatives à l'assainissement supposera de définir des approches qui profitent à tous et qui se fondent sur des stratégies et des interventions ambitieuses visant à rechercher les groupes difficiles à atteindre et ceux qui n'ont actuellement pas accès à des services d'hygiène et d'assainissement suffisants pour leur venir en aide.

Une première étape importante sera de comprendre pourquoi ces groupes sont exclus des services WASH. Cela peut être tout simplement lié à certaines particularités de la personne ou du groupe concernés, comme le sexe, l'âge ou le handicap. Certains obstacles physiques, comme les toilettes accessibles par des escaliers et des entrées étroites, posent souvent problème aux personnes vivant avec un handicap (figure 1.5).



Figure 1.5 L'accès de cette jeune femme à cette toilette est difficile en raison des marches, de l'entrée étroite, de l'absence de rampes à l'intérieur et de la saleté du sol.

L'exclusion peut trouver son origine dans les difficultés liées à l'emplacement géographique, comme les zones éloignées ou pauvres en eau. Le comportement des autres peut aussi conduire à une exclusion lorsque les normes sociales, les traditions ou les croyances culturelles créent des préjugés sur certains groupes, par exemple des groupes ethniques, les personnes vivant avec le VIH/sida, ou les individus qui présentent une déficience intellectuelle. Citons enfin l'insuffisance des ressources, qui peut se manifester par un manque de matériaux de construction, l'absence d'accès aux marchés, ou encore un manque de personnel qualifié et une accessibilité et des ressources financières insuffisantes pour les utilisateurs. La figure 1.6 est une illustration de ces facteurs interconnectés. Les cercles qui se chevauchent montrent que l'exclusion d'une personne ou d'un groupe peut avoir plusieurs causes.

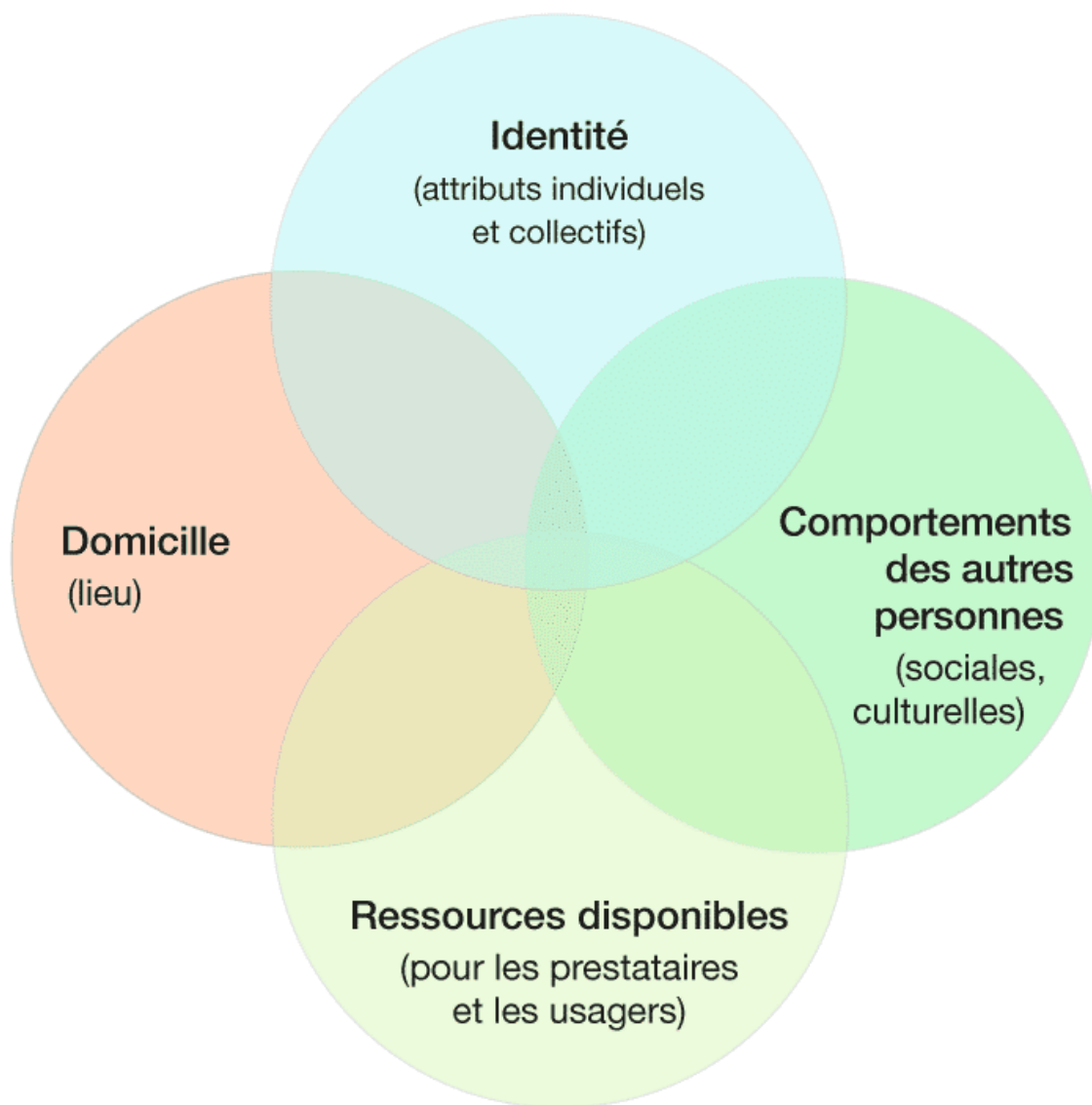


Figure 1.6 Facteurs influant sur l'exclusion des services WASH.

Au-delà de l'analyse de la situation de toute une série de groupes défavorisés (section 1.2.5), les groupes particulièrement difficiles à atteindre, que l'on désigne souvent comme « le dernier kilomètre » peuvent présenter des difficultés supplémentaires. Une évaluation de l'assainissement rural en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale (Institute of Development Studies (IDS), 2018b) a permis d'isoler quatre grands groupes correspondant à cette catégorie du « dernier kilomètre » :

- les personnes vivant dans des zones dangereuses ou touchées par des conflits (p. ex. les zones frappées par des insurrections armées) ;
- les personnes vivant dans des zones éloignées ou difficiles sur le plan physique (p. ex. les zones montagneuses, sujettes à inondations, désertiques ou pauvres en eau) (figure 1.7) ;
- les personnes vivant dans des communautés non réceptives ou difficiles à atteindre (p. ex. pasteurs, groupes de pêcheurs mobiles, mineurs) ;
- les groupes non réceptifs ou difficiles à atteindre au sein des communautés (p. ex. les personnes présentant une déficience intellectuelle, sensorielle ou physique, les malades chroniques, les personnes en situation de pauvreté chronique, les orphelins, les personnes âgées livrées à elles-mêmes) ;



Figure 1.7 L'emplacement du village de Talo, au Mali, dans une région sèche et reculée, fait qu'il est plus difficile de mettre en place des services WASH pour ses habitants.

Lorsque vous analysez le contexte, vous devriez tenter de mettre en évidence et de comprendre les différents groupes/contextes qui relèvent de ces catégories au niveau national pour prendre des premières décisions judicieuses quant à la zone à privilégier et aux groupes cibles. Plus tard dans la planification, vous adapterez cette analyse aux contextes locaux que vise votre programme.

1.5.2 Égalité des sexes

Un mauvais assainissement n'aura pas les mêmes conséquences pour les hommes et les garçons que pour les femmes et les filles, ces dernières étant souvent touchées de manière démesurée par ces insuffisances. Par ailleurs, certains programmes peuvent renforcer les normes, les rôles et les stéréotypes négatifs fondés sur le genre. La programmation devrait favoriser les initiatives tenant compte de la problématique femmes-hommes – et favorisant idéalement l'autonomisation des femmes ou même la transformation des relations entre les sexes – qui visent à cerner et à satisfaire les besoins des femmes et des filles et à lutter contre les normes et les stéréotypes négatifs fondés sur le genre.

Pour concevoir, mettre en œuvre, contrôler et évaluer des programmes susceptibles de générer des changements en matière d'égalité des sexes, il faudra probablement former le personnel du programme pour l'encourager à s'interroger sur ses propres préjugés fondés sur le genre et l'inciter à employer des approches favorables à l'égalité femmes-hommes dans son travail. À l'échelle du secteur, nous continuons de rassembler des données probantes sur ce qui constitue des méthodes de programmation WASH efficaces à cet égard, mais la figure 1.8 présente neuf étapes à envisager pour les programmeurs. Consultez [ce blog](#) pour en savoir plus sur ces étapes et sur la programmation WASH pour l'égalité des genres (voir *Lectures complémentaires*).



Figure 1.8 Neuf idées pour une programmation WASH qui favorise l'égalité des genres

Traduction de la figure 1.8

Gender Transformative WASH	WASH transformant les relations de genre
Personal transformation	Transformation personnelle
Root causes of gender inequalities	Actions fondamentales des inégalités de genre
Women's empowerment and decision making	Autonomisation et pouvoir décisionnaire des femmes
Movement building	Renforcement du mouvement
Challenges and unplanned consequences	Défis et conséquences imprévues
Measuring success	Mesure du succès

Creative gender and WASH research	Recherche créatives sur l'WASHet le genre
Engaging men and boys	Mobilisation des hommes et des garçons
'Gatekeepers' of social norms and decision makers	Surveillance des normes sociales et des instances décisionnaires

Activité 1.1 Ne laisser personne de côté

Que signifie pour vous « ne laisser personne pour compte » ?

Vous pouvez copier-coller votre réponse dans votre journal d'apprentissage avant de cliquer sur Révéler la réponse.

Saisissez votre réponse ici, puis cliquez sur Révéler la réponse

Révéler

1.5.3 Appui à la durabilité

La durabilité en matière d'hygiène et d'assainissement peut être interprétée et comprise de différentes manières. Elle peut se rapporter aux résultats pour les ménages, les communautés et les institutions (p. ex. écoles, établissements de santé), comme l'utilisation durable d'installations d'hygiène et d'assainissement améliorées ou l'adoption prolongée de comportements hygiéniques, ou désigner plus spécifiquement les

résultats qui s'inscrivent dans la durée au niveau de la communauté, comme la certification FDAL, ou la mise en place de modalités institutionnelles durables en matière de soutien, de capacités, de financement et de suivi. Au bout du compte, il est utile de se demander quels changements apportés dans le cadre du programme doivent se poursuivre au-delà de sa mise en œuvre, et quels facteurs sont susceptibles d'y contribuer ou d'y faire obstacle.

Il convient de recenser, d'analyser et de traiter les facteurs qui sont de nature à influencer la durabilité du programme. L'environnement favorable en est un de taille, mais il n'est pas le seul. Pour vous assurer de réaliser une analyse complète, vous devriez vous pencher sur les cinq dimensions de la durabilité ci-après :

- 1 **La durabilité institutionnelle** : est-il probable que les institutions compétentes continuent de remplir leurs fonctions et d'assumer leurs responsabilités ?
- 2 **La durabilité financière** : les institutions et services relevant du programme disposent-ils – ou disposeront-ils – de moyens financiers suffisants ?
- 3 **La durabilité fonctionnelle** : les installations et services relevant du programme ont-ils des chances de continuer de fonctionner ?
- 4 **La durabilité de l'équité** : y a-t-il lieu de croire que les services et résultats du programme resteront équitables ?
- 5 **Durabilité environnementale** : doit-on s'attendre à des conséquences néfastes pour l'environnement ?

Cette analyse éclairera la conception de votre programme. Si le programme n'est pas en mesure d'éliminer certains obstacles à la durabilité, vous devriez vérifier s'il existe d'autres formules possibles qui vous permettront de mieux y faire face. Il sera peut-être aussi nécessaire de prévoir des activités d'appui à la durabilité. Par exemple, il faudra éventuellement mener des activités de plaidoyer suivies auprès des pouvoirs locaux pour les convaincre d'affecter les ressources nécessaires aux services WASH au-delà de la période de mise en œuvre du programme, ce qui supposera également de s'accorder avec les partenaires locaux sur les moyens et les ressources à allouer et de les planifier. La session d'étude suivante abordera cette question plus en profondeur.

CONTINUER

Résumé de la Session d'étude no 1

Au cours de cette session, vous avez appris que :

- 1 L'établissement de programmes d'assainissement rural requiert une connaissance du contexte dans lequel vous travaillez au niveau national. L'analyse de données de différents types et provenant de différentes sources est donc nécessaire.
- 2 Des données sur l'analyse de la situation concernant la couverture des services d'hygiène et d'assainissement sont fondamentales. Des données sur l'eau, la santé et la pauvreté, idéalement ventilées par sexe et par groupe défavorisé, seront également utiles.
- 3 En l'absence de données secondaires, vous devrez peut-être envisager de mener des recherches formatives.
- 4 L'analyse des enseignements tirés de programmes précédents vous donnera des indications précieuses sur les facteurs qui ont contribué à leur réussite ou à leur échec.
- 5 La connaissance de l'environnement favorable vous permettra de détecter les lacunes qui pourraient nuire au programme et les aspects positifs à exploiter.
- 6 Les thèmes transversaux de l'équité et de l'inclusion, de l'égalité des sexes et de l'appui à la durabilité doivent être dûment et fréquemment pris en compte dans la planification et la mise en œuvre de tous les programmes.

Retournez à [la page principale de la formation](#) pour continuer à la prochaine session.